Un représentant digne de ce nom, ça détonne…
Est-ce que je rêve ? Non, c’est François Ruffin

Mais ATTENTION, IL EST (ULTRA) MINORITAIRE : s’il n’a pas une armée de citoyens constituants et vigilants derrière lui, pour tordre le bras des élus majoritaires (élus littéralement en fraude, avec le chantage du nécessaire « barrage »), on n’aura eu que du blabla.

Et puis, un référendum sur le référendum, c’est quand même ultra timide… Mais le plus long chemin commençant pas un pas, on peut y réfléchir.

Il faut que les élus incorporent dans la constitution LE TEXTE QUE LES CITOYENS AURONT RÉDIGÉ EUX-MÊMES :

• SANS AMENDEMENTS tordus (qui videront le texte populaire de sa substance ou le rendront impraticable),

• SANS « LOIS ORGANIQUES » (qui sont les lois constituantes, c’est-à-dire des scandaleux chèques en blanc constituants, permettant aux parlementaires de modifier discrètement la constitution sans référendum, sans appel au peuple),

• SANS FILTRE, ni parlementaire ni gouvernemental,

• SANS « GARDE-FOUS » ajoutés en douce (parce que « les fous », c’est nous…),

• SANS SOUMISSION À UNE « COUR SUPRÊME » ou autre « CONSEIL CONSTITUTIONNEL », toujours exclusivement composés de vieux grigous démophobes, remplis d’ennemis du peuple les plus endurcis et corrompus jusqu’à la moelle.

LE RIC DOIT RENDRE (VRAIMENT) LE PEUPLE ENFIN SOUVERAIN, EN TOUTES MATIÈRES.

(Retenez bien cette liste, en la complétant s’il le faut, parce que c’est vous les sentinelles du peuple, et personne d’autre.)

Si François arrive à ce résultat (faire accepter dans son propre parti que soit programmée honnêtement la puissance du peuple en toutes matières, dans les termes-même voulus par le peuple), c’est littéralement un héros
Mais on peut légitimement douter qu’il y arrive.

On verra.
Mais on a les yeux bien ouverts : un CITOYEN digne de ce nom est VIGILANT, c’est une SENTINELLE DU BIEN COMMUN (et au passage, il ne laisse donc pas… disons, enquiquiner par les anti-complotistes et autres anti-conspirationnistes, tous évidemment complices, volontairement ou pas, des comploteurs).

Étienne.

#giletsjaunesconstituants
#giletsjaunesvigilants

Exigeons le R.I.C !

Référendum d'Initiative Citoyenne

C'est quoi le R.I.C ?

C'est un référendum **à l'initiative des citoyens**, sans passer par leurs représentants (Article 3 Constitution). Il existe 4 types de référendum (R.I.C) et nous les réclamons !

À quoi sert-il ?

Il permet **à l'initiative des citoyens** de prendre des décisions importantes. Elles concernent le fonctionnement, l'amélioration ou l'évolution du pays.

Législatif

J'ai une idée de loi, je veux la proposer !

Révocatoire

Je demande le départ d'un responsable politique !

R.I.C

Je ne suis pas d'accord avec cette loi ! Je souhaite sa suppression !

Abrogatoire

Je demande une modification de la Constitution !

Constituant

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Pétition à l'initiative des citoyens	Seuil défini dans la Loi atteint	Déclenchement du Référendum	Application de la décision majoritaire

Ne pas jeter sur la voie publique

Gilets Jaunes
Coordination Nationale

#RIC
www.giletsjaunes-coordination.fr

Fil Facebook correspondant à ce billet :
https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10156784830217317